

FACTURE ESTIMATIVE du 14 Juin 2021

Adresse desservie :
NOM PRÉNOM
ADRESSE
CODE POSTAL VILLE

Votre n° de contrat : **9999999**
Facture n°00001

**NUMÉRO DE CONTRAT
demandé à chaque démarche**

BLOC MESSAGE

Pour transmettre une information aux usagers

Régie assainissement agglo
Rue Sylvain Combes - 19000 TULLE
assainissement.tulleagglo.fr
Accueil abonnés : 05 55 20 54 08
regie.assainissement@tulleagglo.fr
Accueil du lundi au vendredi : 9H - 12H // 14H - 17H30

La plupart des démarches concernant la gestion de votre contrat peuvent être réalisées à partir de votre agence en ligne : assainissement.tulleagglo.fr Pour créer votre compte et vous y connecter, utilisez votre numéro de contrat figurant en haut à droite de la facture.

M/MME NOM PRÉNOM
ADRESSE
CODE POSTAL VILLE

Montant à payer : 120,73 € TTC avant le 5 juillet 2021

comprenant :
■ COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES 109,73 €
■ ORGANISATIONS PUBLICS 11,00 €
(voir détail au verso)



Consommation facturée : 40 m³
Soit 40 000 litres d'eau

Périodes prises en compte :
Abonnement : Janvier 2021 à Juin 2021
Consommation : Octobre 2020 à Mars 2021
Prix TTC au litre : 0,00224 € (hors abonnement) soit 2,2385 au m³
Prix TTC abonnement : 31,19 €
Prochaine relève : Octobre 2021



Comment régler votre facture d'eau ?

- Par prélèvement bancaire : pour y souscrire, contactez la Régie assainissement agglo au 05 55 20 54 08 ou connectez-vous à votre agence en ligne : assainissement.tulleagglo.fr.
- Par chèque à l'ordre de Régie assainissement agglo accompagné du talon ci-dessous et l'envoyer à Tulle agglo - Régie assainissement agglo, Rue Sylvain Combes, 19000 TULLE.
- Par internet : en vous connectant à votre agence en ligne assainissement.tulleagglo.fr.
- En espèces : à effectuer à la Régie assainissement agglo, Rue Sylvain Combes, 19000 TULLE. (Tél. 05 55 20 54 08).
- Par virement bancaire, vers le compte ci-dessous en indiquant, en objet/libellé les N° de contrat et de facture figurant sur le talon de paiement IBAH FR761007119000000200129086 BIC TRPUFRP1

INFORMATIONS DE PAIEMENT

De nombreuses modalités existent : espèces, chèques (utilisez le talon en bas de la facture), virement bancaire ou par CB sur internet.

Simple et efficaces, la mensualisation ou le prélèvement à échéance sont conseillés, pour y souscrire : assainissement.tulleagglo.fr ou contactez vos gestionnaires abonnés au 05 55 20 54 08.

TALON DE PAIEMENT A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT

Tulle agglo
Régie assainissement agglo
Rue Sylvain Combes 19000 TULLE

N° de contrat : 9999999
N° de facture : 00001

M/MME NOM PRÉNOM
ADRESSE
CODE POSTAL VILLE

Montant à régler : 120,73 €

RÉCAPITULATIF DE VOTRE FACTURE
(consommations, abonnement, taxes...)

LES INFORMATIONS TECHNIQUES

Elles précisent le relevé des index de votre compteur d'eau. L'index correspond à une consommation réelle. Il est donc présent sur une facture estimative. La régularisation de votre consommation se fait automatiquement sur la facture relèvé.

Informations techniques

N° compteur	Diamètre	Ancien index	Nouvel index	Date du relevé	Volume déterminé	Consommation	A déduire	Volume facturé
X00XX000000	15			31/03/2021	Par estimation	40 m ³		40 m ³

Votre facture en détail		Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES						
Abonnement	du 01/01/21 au 30/06/21	0,5	56,6900	28,35	10,0 %	31,19
Consommation (m3)	du 02/10/20 au 31/12/20	20	1,7800	35,60	10,0 %	39,16
Consommation (m3)	du 01/01/21 au 31/03/21	20	1,7900	35,80	10,0 %	39,38
ORGANISMES PUBLICS						
Modernisation réseau de collecte (par m3)	du 02/10/20 au 31/03/21	40	0,2500	10,00	10,0 %	11,00
Total général				109,75		120,73

TVA : acquittée sur les débits
Dont TVA 10,0 % : 10,98 € sur la base 109,75 €

Détail des montants

Montant Total HT	Montant Total TVA	Montant Total TTC	Solde antérieur	Montant à payer :
109,75 €	10,98 €	120,73 €	0,00 €	120,73 €

LIGNE «ABONNEMENT»

Le coût de l'abonnement est fixe, il n'est pas calculé sur la consommation. L'abonnement est facturé en 2 fois : de janvier à juin et de juillet à décembre.

LIGNE «CONSOMMATIONS»

Cette facture estimative correspond à la consommation facturée des 6 mois suivants la dernière relèvé (octobre 2020). La consommation est toujours présentée par année civile : ici, une ligne pour 2020 et une ligne pour 2021. Le tarif peut évoluer d'une année sur l'autre.

LIGNE «ORGANISMES PUBLICS»

Il s'agit d'une contribution reversée à l'agence de l'eau Adour-Garonne. Cet argent finance des actions telles que la mise aux normes des stations d'épuration ou la réfection des réseaux d'assainissement. Elle est proportionnelle au volume d'eau consommé.

Extrait de titre exécutoire en application de l'article L.252A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles R.2342-4 et D.3342-11 du code général des collectivités territoriales.